

Le Directeur,

AVIS DE CONSULTATION

Le Centre Hospitalier Territorial lance une consultation pour *la mise à disposition à titre précaire et révocable, sous le régime des occupations temporaires du domaine public des espaces et moyens en vue de permettre à un occupant d'exploiter la cafeteria du CHT pour une période de trois (3) ou cinq (5) ans.*

ARTICLE 1 - RETRAIT DE LA CONSULTATION

Le candidat intéressé, pour retirer la consultation, devra envoyer un mail au **Bureau des Marchés Publics** de la **Direction des Achats et de la Logistique du CHT** à l'adresse électronique suivante marches.publics@cht.nc. Cette consultation pourra également être consultée sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Nouvelle-Calédonie www.marchespublics.nc.

ARTICLE 2 - REMISE DES OFFRES

- Les offres sur support papier devront :
 - soit parvenir par envoi recommandé avec avis de réception postal,
 - soit être déposées contre récépissé

au **Bureau des Marchés Publics** de la **Direction des Achats et de la Logistique du CHT**, situé à Dumbéa, au 110 Boulevard, Joseph WAMYTAN tous les jours ouvrables, de 8h00 à 11h00 et de 13h00 à 16h00.

- elles peuvent également être remises par voie électronique sur marches.publics@cht.nc avant le **Lundi 16 octobre 2017 à 16h00, dernier délai, heure de Nouméa (NC)**.

ARTICLE 3 - VALIDITE DES OFFRES

Les candidats restent engagés par leur offre pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le CHT se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Consultation.

ARTICLE 4 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats pourront demander des renseignements complémentaires auprès de :

La Direction des Achats et de la Logistique (DAL)

Email : marches.publics@cht.nc

Tél : 20 86 91

Date d'envoi à la publication : le 27 septembre 2017

Le Directeur par suppléance,

Pascale KLOTZ



Destinataires :

- Les Nouvelles Calédoniennes pour insertion le **vendredi 29 septembre 2017** et le **lundi 2 octobre 2017**
- La Chambre des Métiers (pour affichage).